

Monsieur Bernard CLERFAYT

Ministre du Bien-être animal
Botanic Building
boulevard Saint-Lazare 10
1210 BRUXELLES

info.clerfayt@gov.brussels

Monsieur le Ministre du Bien-être animal,

Les personnes qui s'opposent aux souffrances inutilement imposées aux animaux sont de plus en plus nombreuses, en Belgique comme en Europe.

L'abattage rituel est, à ce propos, particulièrement choquant. Il est en effet interpellant que l'on puisse encore, à notre époque, égorger des bêtes et les vider de leur sang alors qu'elles en sont conscientes.

L'année dernière, la Wallonie et la Flandre ont adopté un décret qui impose l'étourdissement lors de l'abattage rituel. En Région bruxelloise, rien n'a été fait ! Pourtant, une majorité de d'électeurs bruxellois souhaitent l'adoption d'une loi imposant l'étourdissement. De nombreuses personnes affirment d'ailleurs que leur choix politique est influencé par la prise en considération du bien-être des animaux, notamment lors de l'abattage rituel.

De nombreuses personnes sont révoltées par ces mises à mort d'un autre âge et demandent que le bien-être animal soit respecté.

Le samedi 23 mai, la période du ramadan se terminera et pour les nombreux animaux mis à mort, sans étourdissement préalable, cela signifiera à nouveau une période de grande souffrance.

Je ne veux pas de cela, Monsieur le Ministre. Il est plus que temps d'imposer l'étourdissement préalable à la mise à mort. C'est ce qui a été fait en Wallonie et en Flandre. Qu'attend Bruxelles ? Je me pose la question.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre du Bien-être animal, mes salutations distinguées..

Nom, prénom :

Adresse :

Signature :